



AIDE A LA PRATIQUE SPORTIVE

2018 / 2019

**DEPOT DE DOSSIER
DU 15 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE 2018**

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

Conditions d'éligibilité :

- Etre âgé de moins de 25 ans
- Pratiquer une activité sportive dispensée dans les clubs de Gémenos **ou** en dehors de Gémenos si la discipline n'est pas dispensée ou s'il s'agit d'une pratique en division supérieure.

Montant de l'aide

- Prise en charge intégrale pour les cotisations inférieures à 30 euros.
- Plafonnée à 30 euros par demandeur, pour toute cotisation supérieure

Dossier à rendre en deux exemplaires

Documents à fournir par pratiquant

- Demande d'aide à la pratique sportive.
- Le récépissé du règlement de la cotisation (2018-2019) payée à l'organisme sportif (signature du président et cachet de l'organisme obligatoire) délivré par le club.
- 1 photocopie de la pièce d'identité au nom du pratiquant + original pour vérification.
- La fiche d'adhésion ou d'inscription à l'organisme sportif ou l'association sportive pour l'année en cours (2017-2018) délivrée par le club

Documents à fournir par famille (quel que soit le nombre de pratiquants)

- 1 **Relevé d'Identité Bancaire** au nom de celui qui figure sur la taxe d'habitation. (Les enfants majeurs peuvent fournir un RIB à leur nom mais il faut fournir un certificat d'hébergement des parents)
- 1 **Copie du livret de famille intégral**
- 1 **Copie, recto verso, de la taxe d'habitation 2018*** (joindre l'original pour vérification)
- Pour les enfants de parents divorcés, ou n'ayant pas le même nom : **1 copie du livret de famille et du jugement de divorce fixant le lieu de résidence de l'enfant** (joindre original pour vérification)
- 1 **Déclaration d'impôt du majeur**

***En l'absence de la taxe d'habitation 2018**, faire un courrier explicatif détaillé (en double exemplaires), accompagné de deux justificatifs de domicile minimum : EDF, impôts, téléphone fixe, titre de propriété en double exemplaires (joindre les originaux pour vérification)

Le dossier doit être déposé au secrétariat de l'Espace A.Giraldi:

- lundi de 14h à 18h30
- mardi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h00 et 14h à 18h30
- vendredi de 8h30 à 12h00

Identification du pratiquant :

- Nom :
- Prénom :
- Date de naissance :

Situation familiale :

- Nom et prénom du père :
.....
- Nom et prénom de la mère :
.....
Nom de jeune fille :
.....
- Statut : Marié (e) Divorcé (e) Veuf (ve)
 Vie maritale Autre :
- Téléphone :
- Adresse :
.....
.....

Activité sportive pratiquée :

- **association:**
- **adresse**
- montant de la cotisation annuelle :
- **niveau de pratique :**
.....

Décision prise :

Cadre réservé à
l'administration

- Avis :
 - Favorable
 - Défavorable
- Date :
- Signature :